

*Compte rendu sommaire*  
*Séance du Conseil Municipal*  
*du 14 décembre 2017*

*Le conseil municipal de Saint-Jean de Sixt, dûment convoqué le 8 décembre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur **Pierre RECOUR**, maire.*

**Présents** : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Corrine BESCHE, Dominique ANTHOINE, Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Odile LARUAZ, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : Michel CONTAT, Éric TOFFOLI.

**Pouvoir** :



**Approbation du compte rendu précédent**

- Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

**Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal :**

- Aucune

**Modification des statuts du SM3A – Extension périmètre :**

- Approbation des modifications statutaires du SM3A concernant le périmètre d'intervention et les missions diverses (représentation des collectivités associées, étude et préparation des programmes, présentation des dossiers de subventions.....)

**Tarifs photocopies, télécopies et frais administratifs :**

- Fixation des nouveaux tarifs concernant les photocopies, télécopies et divers autres frais administratifs ;

**Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel :**

- Considérant qu'il y a lieu d'appliquer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions de chacun, autorise le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu pour chaque agent.

**Constitution d'un groupement de commandes – Accord cadre pour travaux d'aménagement et d'entretien voirie :**

- Adhésion de la commune au groupement de commandes auquel participeront les communes de La Clusaz, Entremont, le Bouchet-Mont-Charvin, Serraval, la Balme de Thuy, les Clefs, la CCVT et la SPL « O des Aravis », afin de bénéficier des meilleurs tarifs.

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Arve :**

- Avis favorable sur le projet de Schéma d'aménagement tel que présenté par les services préfectoraux et autorisation au Maire de notifier la présente délibération à l'autorité organisatrice de l'enquête publique.

**Conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers au sein des ZAE :**

- Approbation de la liste présentée des biens immeubles qui seront transférés en pleine propriété à la CCVT pour l'exercice de la compétence ZAE, conséquence de la Loi NOTRe.
- Autorisation de cession de ces biens dans les conditions financières établies.

**Avenant à la convention du centre vacances FOL 2018 :**

- Acceptation de porter la participation communale annuelle à 2,95 € par enfant et par jour.

**Convention d'autorisation de voirie et d'entretien à intervenir avec le Conseil Départemental :**

- Les termes de la convention, notamment la répartition des dépenses, à intervenir avec le conseil départemental concernant les travaux à réaliser dans le secteur des Epinettes, sont approuvés.

**Fixation des tarifs eau et assainissement 2018 :**

- Approbation des tarifs 2018 de l'eau et de l'assainissement.

**Questions diverses :**

**Aménagement du Centre :**

- ♦ Mise en place d'un comité de pilotage dans le cadre de l'aménagement du centre-ville en partenariat avec TERACTION.

**Bulletin communal :**

- ♦ Disponible en Mairie à la fin du mois de décembre.

**Pompiers :**

- ♦ Un projet de relocalisation du centre est à l'étude.

*A 22 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.*

La prochaine séance du conseil municipal, se tiendra le **jeudi 18 janvier 2018 à 20h30.**

Le Maire,  
Pierre RECOUR.